

Nationaux Olympiques et non pas aux Fédérations Nationales intéressées. Certains Comités Nationaux Olympiques répondirent de leur propre chef négativement, sans avoir consulté les associations nationales de bobsleigh.

Une nouvelle enquête auprès des associations nationales de bobsleigh entreprise par un neutre, en l'occurrence M. Morgan, président du Comité Olympique Américain, permet aujourd'hui d'enregistrer l'inscription de douze pays pour le sport du bobsleigh à Squaw Valley.

Le congrès de la Fédération Internationale de Bobsleigh qui s'est tenu en janvier à Garmisch-Partenkirchen a décidé de prier le Comité International Olympique de revenir

sur la décision de Sofia et d'incorporer le bobsleigh au programme des Jeux de 1960.

Je prie instamment tous mes collègues du Comité International Olympique de donner suite à cette requête qui se justifie d'autant plus, que le bob est un sport AMATEUR tel que le conçoit le Comité International Olympique. Il serait injuste de l'éliminer. Depuis 1924, il a pris part à tous les Jeux Olympiques d'Hiver.

Les organisateurs de Squaw Valley se sont déclarés disposés à construire la piste. M. Hale président du Comité d'Organisation de Squaw Valley l'a confirmé à Garmisch où il a assisté en février aux championnats du monde de bobsleigh, manifestation suivie par 35 000 spectateurs.

Réflexions au sujet d'une décision

par André-G. Poplimont, Bruxelles

Sous avons lu dans le Bulletin N° 61 du Comité International Olympique la controverse qui s'est élevée entre les organisateurs de « Squaw Valley » et la Fédération Internationale de Bobsleigh au sujet de la suppression du bob aux Jeux d'Hiver de 1960.

Cette lecture nous suggère quelques réflexions que nous nous permettons de soumettre à ceux que cette question intéresse.

1. La règle suivant laquelle seuls les sports *largement pratiqués dans vingt-cinq pays* au moins peuvent être inclus au programme des Jeux doit-elle être d'aussi stricte interprétation pour le style des sports de neige et de glace que pour celui des Jeux d'été ? Il nous paraît que non. Il y a de nombreux pays qui, climatériquement, ne permettent pas une *large pratique* de certains ou même de tous les sports d'hiver. Et pourtant, dans beaucoup de ces pays il y a des sportifs intéressants qui pratiquent les dits sports. Les « Lowlands » n'ont-ils pas leurs championnats de ski de pays plats, qui se disputent dans des pays de montagnes différents ? Et n'est-il pas souhaitable de favoriser de tels sportifs ? Donc, très certainement, la pratique des sports d'hiver ne devrait pas quantitativement être mise sur le même pied que celle des sports d'été infiniment plus répandus.

2. Nous constatons que si le bob est ainsi éliminé des Jeux de Squaw Valley — alors qu'il a figuré à tous ceux qui ont eu lieu depuis la création des Jeux d'Hiver (1924) — c'est parce que la création de toutes pièces d'une piste absolument nouvelle est trop, coûteuse. Cela est-il un argument qu'il faille retenir ? Ce qui est normal c'est de confier les Jeux aux villes qui sont en état de les organiser au maximum et, en principe, à celles qui sont déjà équipées pour la plus grande partie de ces Jeux. Viendrait-il à l'idée du Comité International Olympique de confier l'organisation des Jeux d'Été à Gao, par exemple, où tout serait à créer, stades, palais, hôtels, aqueducs et routes d'accès ? Notre conception est qu'il est plus logique de

confier les Jeux d'Hiver à une station ayant fait ses preuves, plutôt que de donner ces Jeux à une ville ou une région non équipée, afin de procurer à celle-ci l'occasion de créer une station nouvelle ! Ce sont là de dangereuses expériences.

3. Il semble, dans cet esprit, que les villes candidates devraient mentionner *dans leur demande* les sports qu'elles *s'engagent* à organiser ; ce programme entrerait ainsi en ligne de compte pour l'attribution des Jeux.

4. La nouvelle règle supprimant les « sports obligatoires » et autorisant les organisateurs à choisir au minimum quinze sports parmi les vingt et un dits « olympiques » n'est en effet pas sans danger et devrait être ainsi corrigée par la publication *préalable* du programme. Théoriquement on pourrait supprimer une ville choisie et qui, appliquant strictement les règles, éliminerait de son programme l'athlétisme, la natation, l'escrime, la gymnastique et les sports équestres ! voire même le football ! Evidemment c'est là pousser une démonstration à l'extrême, mais nous nous souvenons qu'Helsinki a cherché à éliminer, tout au moins à réduire l'escrime, par exemple, et cela est-il souhaitable ? Qu'on ne jette pas les hauts cris à cette hypothèse, le cas de Squaw Valley est là pour nous ouvrir les yeux et nous faire réfléchir. Et nous pensons que ce n'est pas notre vieil ami « Frégeo » qui nous contredira !

Note de la rédaction

Aux judicieuses remarques formulées ci-dessus par M. Poplimont, nous sommes en mesure de répondre brièvement ce qui suit :

Point 1. La règle citée ci-haut sous ce chiffre ne concerne pas les sports d'hiver.

Point 2. Nous avons déjà donné notre avis sur ce sujet, mais il est évident — et là nous rejoignons l'opinion de M. Poplimont — qu'il serait préférable d'accorder les Jeux d'Hiver à une station ayant fait ses preuves et possédant un équipement adéquat. Si tel avait été